

Le Petit Courrier

Journal Municipal d'informations de la Commune de
SAILLY-FLIBEAUCOURT

L'édito du Maire

Madame, Monsieur,

En ce début d'année, j'ai le plaisir de vous présenter notre journal retraçant l'activité communale de 2021.

Depuis le début de la pandémie, nous avons été contraints d'annuler certaines manifestations (cérémonie des vœux, repas des Aînés, concert de l'Harmonie) : tous ces moments de convivialité nous manquent.

D'autres manifestations, comme la fête locale, Pâques ou Noël, ont pu être maintenues avec des formules adaptées. Merci aux commissions communales, clubs et associations qui ont su organiser ces fêtes dans le respect des protocoles sanitaires.

L'année 2022 verra aboutir le projet de réhabilitation du stade, permettant à nos jeunes de profiter de structures nouvelles et de s'épanouir dans cet espace. Ce projet, établi et géré par la Commission sports, a été validé par le Conseil municipal.

Comme vous avez pu le constater, notre église est fermée momentanément par mesure de sécurité. Cet édifice, qui fait partie du patrimoine communal, fera en 2022 l'objet d'un diagnostic pour une remise en état du clocher et du chœur, accompagné d'un prévisionnel et d'une estimation des travaux. La sécurité des biens et des personnes sera aussi un des enjeux pour cette année avec un projet d'installation de caméras de surveillance.

Je présente à toutes et à tous mes meilleurs vœux et j'émetts le souhait que nous puissions tout simplement retrouver une vie normale.

Bonne année et continuez à prendre soin de vous !

LES PLUS DE LA COMMUNE

LICENCE CLUB

Participation financière de 20 € pour chaque enfant de moins de 16 ans licencié ou non licencié à un club sportif ou pratiquant une activité culturelle.

CINÉMA

Tarifs préférentiels au cinéma "Le Cyrano" à Crécy en Ponthieu.

SECOURS POPULAIRE

Ouverture d'une antenne tous les mercredis de 15 h à 17 h à la salle des associations (Aides alimentaire et vestimentaire)

PANNEAU POCKET

Toute l'actualité de votre commune en toute simplicité. (télécharger gratuitement l'application sur votre téléphone ou tablette)

INFORMATIQUE

Mise en place d'un espace informatique à la mairie pour vos démarches administratives. (suspendu période COVID)

LES FUTURS COLLEGIENS

Bon d'achat de 40 euros à la librairie Studio Livres pour les élèves de CM2.

NOEL DES ENFANTS

Bon d'achat de 20 euros du Père-Noël à JouéClub.



L'état civil de l'année 2021



Bienvenue aux nouveaux nés

NOM	PRÉNOM	NÉ(E)	LIEU
DECROCK	Clémence	16/01/21	Abbeville
PREVOST	Mario	16/02/21	Abbeville
BRASSART	Juliette	07/11/21	Abbeville



Ils nous ont quittés

Civilité	Nom	Prénom	Date
Mme	SAVREUX (SCHMIDT)	Andrée	19/01/21
M.	HOIN	Achille	04/02/21
Mme	GUERDET (BOUCART)	Florence	05/03/21
M.	MAILLARD	Francis	19/03/21
M.	VALOIS	Aurélien	19/05/21
Mme	HENRY (BACQUET)	Marie-Françoise	19/05/21
Mme	DUBOTS (LOUANDRE)	Marie-Claire	10/06/21
M.	ROGER	Pax	10/10/21



Ils se sont dit «oui»

Noms et prénoms	Date
WAMEN Gautier & COURVALET Mylène	19/06/21
BELVALETTE Christophe & GERVOISE Mathilde	24/07/21
DELOISON Julien & DUHAUPAS Loggan	11/09/21
BOUCART Rémy & CISSE Amie	04/12/21

SÉANCE DU 12 OCTOBRE 2020

Absents : Mrs **BRASSART, LARMINET, FACON**, excusés.

DÉSIGNATION DES REPRÉSENTANTS DU PROJET PAYS D'ART ET D'HISTOIRE BAIE DE SOMME

Vu la délibération du 14 octobre 2019 approuvant l'adhésion de la commune au projet Pays d'art et d'histoire Ponthieu-baie de Somme ainsi que le partenariat entre les communes du projet.

Vu le renouvellement du conseil municipal en mars 2020, il convient de nommer un délégué titulaire et un délégué suppléant au projet de labellisation Pays d'art et d'histoire, qui seront les interlocuteurs et les représentants élus de la commune lors des réunions et assemblées annuelles du projet Pays d'art et d'histoire.

Sont ainsi désignées :

- Mme HORNOY Rébecca, déléguée titulaire
- Mme CORIN Christiane, déléguée suppléante

SUBVENTION EXCEPTIONNELLE 2020 : DOSSIER DE CANDIDATURE PAYS D'ART ET D'HISTOIRE

La commune s'est engagée dans la candidature au label Pays d'art et d'histoire, portée par la Ville d'Abbeville et Baie de Somme 3 Vallées, par une précédente délibération municipale. Ainsi, elle a adhéré à la labellisation du territoire « Ponthieu – baie de Somme », aux côtés de 49 autres communes et des structures partenaires (EPCI, Département, Syndicats Mixtes).

La candidature au label Pays d'art et d'histoire s'achève par la rédaction d'un dossier de candidature qui sera remis au Ministère de la Culture et aux membres du Conseil national des VPAH pour avis final.

L'objectif est de déposer ce dossier de candidature au premier trimestre 2021. Ce dossier de candidature doit obligatoirement être imprimé pour être envoyé au Ministère de la Culture et au Conseil National des Villes et Pays d'art et d'histoire (environ 40 exemplaires).

Il est proposé d'imprimer des exemplaires supplémentaires de ce dossier de candidature pour :

- Remettre un exemplaire à chaque commune et structure adhérente du projet PAH.
- Remettre un exemplaire à chaque institution partenaire du projet PAH (DRAC, Région, Département).
- Avoir des exemplaires à l'attention des relations presse et des futurs partenaires financiers du PAH.
- Les communes peuvent également commander des exemplaires imprimés supplémentaires si elles le souhaitent.

Un budget prévisionnel a été établi pour la réalisation (mise en page, photographie, création graphique), l'impression et l'envoi postal de ce dossier de candidature. Pour permettre sa réalisation, une subvention exceptionnelle est demandée en 2020 à l'ensemble des communes adhérentes du projet, à hauteur de 0.15 centimes par habitant.

Les communes sont invitées à voter le montant de cette subvention au sein de leur conseil municipal et de l'inscrire à leur budget 2020. La Ville d'Abbeville sollicitera chaque commune adhérente au cours de l'année 2020 pour le règlement de cette cotisation.

Le conseil municipal,

- Vu la décision municipale en date du 14 octobre 2019 engageant la commune dans le projet de labellisation du territoire en Pays d'art et d'histoire,
- Considérant la nécessité d'établir une subvention exceptionnelle en 2020 pour financer la réalisation du dossier de candidature Pays d'art et d'histoire,

Le Conseil Municipal décide d' :

- Approuver le versement d'une subvention exceptionnelle pour l'année 2020 d'un montant de 155 euros (soit 0.15 centimes / habitant) à la Ville d'Abbeville correspondant à la contribution financière de la commune à la réalisation du dossier de candidature.

ADHÉSION DE LA COMMUNE AU SYNDICAT MIXTE AGENCE DE GESTION ET DE DÉVELOPPEMENT INFORMATIQUE (A.G.E.D.I)

Mr le maire expose aux membres du conseil municipal, que la collectivité s'est rapprochée du syndicat mixte A.G.E.D.I. afin de demander son adhésion.

Après avoir fait lecture au conseil municipal des statuts du syndicat, approuvés par arrêté préfectoral du 2 juillet 2020 (arrêté 2020/DRCL/BLI/n°28), et notamment de son article 10 relatif à l'adhésion.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve les statuts du syndicat mixte ouvert dénommé « Agence de Gestion et de Développement Informatique » A.G.E.D.I.
- Adhère au syndicat selon l'objet mentionné à l'article 3 des statuts.
- Charge Mr le maire, de prendre toutes les dispositions administratives nécessaires pour mettre en œuvre la présente délibération.
- Désigne Mme LEBRUN Annabelle, domiciliée à Sailly-Flibeaucourt, 11, rue de la Mairie, comme déléguée de la collectivité à l'assemblée spéciale du syndicat mixte ouvert A.G.E.D.I. conformément à l'article 10 des statuts.
- Prévoir au budget annuel le montant de la cotisation au syndicat.

RÉTROCESSION DES VOIES PAR LA SANEF AU PROFIT DE LA COMMUNE : signature d'un acte administratif

Monsieur le Maire explique que la Délimitation du Domaine Public Autoroutier Concédé (DPAC) de l'auto-route A16 a permis de procéder la rétrocession des voies par la Société des Autoroutes du Nord et de l'Est de la France (SANEF) au profit de la commune.

Monsieur le Maire explique que ladite rétrocession se fera par acte administratif que le transfert se fera à titre gratuit et que les frais d'acte seront à la charge de la Société SANEF.

Un projet de l'acte administratif a été présenté à l'ensemble du conseil municipal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité des membres présents ou représentés décide :

- D'approuver la signature de l'acte administratif dont le projet lui a été soumis,
- Note que tous les frais sont à la charge de la Société SANEF,
- Autorise Monsieur NESTER Paul, en sa qualité de maire à signer tous actes et documents utiles à la rétrocession de ces voies à la commune.

ADHÉSION À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA SOMME

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Association des Maires de la Somme pour l'année 2020, l'adhésion s'élevant à la somme de 276.09 €.

ADHÉSION 2020 AU CONSEIL D'ARCHITECTURE D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE LA SOMME

Le conseil décide d'adhérer de nouveau au CAUE de la Somme dont la mission essentielle est d'agir en faveur de la qualité de l'architecture, de l'urbanisme et des paysages du département de la Somme. La cotisation est fixée à 100 €.

DÉSIGNATION DES DÉLÉGUÉS À LA COMMISSION LOCALE D'ÉVALUATION DES CHARGES TRANSFÉRÉES

Sont désignés à la CLET de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre :

- Monsieur NESTER Paul en qualité de délégué titulaire.
- Madame WATTEBLED Rachel en qualité de déléguée suppléante.

DISSOLUTION DE LA RÉGIE DE RECETTES « LOCATIONS DES SALLES COMMUNALES ET OUVERTURES DE CAVEAUX »

- Vu le décret n° 62-1587 du 29 décembre 1962 modifié portant règlement général sur la Comptabilité Publique et notamment l'article 18,
 - Vu le décret n° 2008-227 du 5 mars 2008 abrogeant et remplaçant le décret n° 66-850 du 15 novembre 1966 à la responsabilité personnelle et pécuniaire des régisseurs,
 - Vu les articles R.1617-1 à R1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités territoriales et de leurs établissements publics locaux,
 - Vu la délibération du conseil municipal en date du 7 septembre 2001 portant création d'une régie de recettes pour l'encaissement des locations des salles communales et des ouvertures de caveaux,
- Considérant la fermeture de la Trésorerie de Crécy-en-Ponthieu, annoncée pour le 31 décembre 2020,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Décide de dissoudre à compter du 1er novembre 2020, la régie de recettes pour l'encaissement des locations des salles communales et des ouvertures de caveaux et donne tous pouvoirs au maire pour signer les actes et pièces nécessaires à l'exécution de cette délibération

MISE EN PLACE DES COMMISSIONS COMMUNALES

SPORTS / AMÉNAGEMENTS SPORTIFS / RELATIONS AVEC LES JEUNES / SPORTS À L'ÉCOLE	GOSSET Hubert
	CORIN Christiane
	LOUARN Noémie
	HORNOY Rébecca
FÊTE DU VILLAGE / ANIMATIONS / CULTURE	HORNOY Rébecca
	ANDRIES Martine
	GOSSET Hubert
	LEBRUN Annabelle
	CORIN Christiane
	CORIN Christiane
COMMUNICATION / JOURNAL / SITE FACEBOOK PANNEAU POCKET	LEBRUN Annabelle
	KALFON David
	LOUARN Noémie
	FITTERER Eric
BÂTIMENTS COMMUNAUX / SÉCURITÉ ROUTIÈRE / VOIRIE / CADRE DE VIE	SCHMIDT Denis
	DANEL Claude
	KALFON David
	LEBRUN Annabelle
	FITTERER Eric
	HORNOY Rébecca
	WATTEBLED Rachel

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2020

Le conseil municipal attribue comme l'an passé des bons d'achat de fleurs et arbustes aux 10 premiers lauréats, à savoir :

- 1^{er} prix : bon d'achat de 80 €
- 2^{ème} prix : bon d'achat de 70 €
- 3^{ème} prix : bon d'achat de 60 €
- Du 4^{ème} au 10^{ème} prix : 32 €

COLIS DES AINES 2020

Le conseil municipal a décidé de retenir la société « Les METS DE L'ESTRAN » située à Saint-Valéry-sur-Somme.

Les colis seront composés exclusivement de produits régionaux, en majorité.

NOËL DES ENFANTS

Compte-tenu du contexte sanitaire, le traditionnel Arbre de Noël sera annulé cette année. Il est décidé l'achat de cartes cadeaux au magasin de jouets « JouéClub » d'une valeur de 20 € pour tous les enfants du village jusqu'au CM2.

SÉANCE DU 14 AVRIL 2021

Absents : Mrs **BRASSART. LARMINET. FACON**, excusés.

COMPTE ADMINISTRATIF 2020 DE LA COMMUNE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	113 076,18 €
Charges de personnel	176 423,26 €
Atténuation de produits	107 801,00 €
Charges de gestion courante	96 820,90 €
Charges financières	16 876,96 €
Opérations d'ordre entre sections	576,00 €
TOTAL DES DÉPENSES	511 574,30 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	990,00 €
Impôts et taxes	378 538,59 €
Dotations et participations	190 372,39 €
Autres produits de gestion courante	44 206,34 €
Atténuation de charges	3 445,00 €
Produits financiers et exceptionnels	4 312,18 €
TOTAL DES RECETTES	621 864,50 €

soit un excédent de fonctionnement 2020 de :

621 864,50 - 511 574,30 =

110 290,20 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2019 (excédent)	486 873,26 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020 (excédent)	597 163,46 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement d'emprunts	38 714,82 €
Immobilisations corporelles	231 702,81 €
Immobilisations en cours	
TOTAL DES DÉPENSES	270 417,63 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre entre sections	576,00 €
Dotations Fonds divers	2 163,81 €
Subventions d'investissement	14 769,40 €
TOTAL DES RECETTES	17 509,21 €

soit un déficit d'investissement 2020 de :

270 417,63 - 17 509,21 =

252 908,42 €

Résultat à la clôture de l'exercice 2019 (excédent)	315 115,16 €
Résultat à la clôture de l'exercice 2020 (excédent)	63 206,74 €

soit un déficit global 2020 de : 110 290,20 - 252 908,42 = 142 618,22 euros
soit un résultat de clôture de l'exercice 2020 de : 597 163,46 + 62 206,74 = 659 370,20 euros

BUDGET PRIMITIF 2021 DE LA COMMUNE

LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT	
Charges à caractère général	654 172 €
Charges de personnel	185 850 €
Atténuation de produits	107 801 €
Virement à la section d'investissement	106 618 €
Charges de gestion courante	109 700 €
Charges financières	16 000 €
Charges exceptionnelles	2 500 €
Opérations d'ordre entre sections	576 €
TOTAL DES DÉPENSES	1 183 217 €

LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT	
Produits des services	1 000 €
Impôts et taxes	356 854 €
Dotations et participations	185 200 €
Autres produits de gestion courante	40 000 €
Atténuation de charges	3 000 €
Excédent reporté	597 163 €
TOTAL DES RECETTES	1 183 217 €

LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT	
Remboursement d'emprunts	41 400 €
Immo. corp. Aménag. Platef. handicapés église	10 000 €
Immo. Corp. Enfouissement des réseaux	100 000 €
Immo. Corp. Remplacement chaudière	9 000 €
Immo. corp. Panneaux de signalisation	4 000 €
Immo. en cours Aménagement stade	10 000 €
TOTAL DES DÉPENSES	174 400 €

LES RECETTES D'INVESTISSEMENT	
Opérations d'ordre entre sections	576 €
FCTVA	5 000 €
Solde d'investissement reporté	62 206 €
Virement de la section de fonctionnement	106 618 €
TOTAL DES RECETTES	174 400 €

Subventions 2021

Chats sans toit	900 €
Club de l'amitié	900 €
Club Cyclo	900 €
Cinéma Le Cyrano	300 €
Entente Sailly-Le Titre	900 €
Harmonie Nouvion-Sailly	900 €
UNICEF	200 €

Papillons Blancs	500 €
Recherche contre le cancer	300 €
Croix Rouge	300 €
Société Arts, Sports et Culture	3 000 €
Pétanque Club Saillysois	900 €
Picardie Maquettes	600 €
Société de chasse de Sailly	180 €
Société de chasse de Flibeaucourt	180 €

Les taux des contributions directes

Foncier Bâti	41,83%
Foncier non Bâti	36,90%

BAISSE DE LA SURTAXE CONSOMMATION DE LA PART COMMUNALE SUR LE BUDGET ASSAINISSEMENT

Le conseil municipal de Sailly-Flibeaucourt,

- Vu l'excédent global 2020 du budget assainissement qui s'élève à la somme de 367 372.15 €,
- Considérant que l'ensemble des travaux d'entretien et de rénovation sur le site d'épuration ainsi que sur les canalisations ont été effectués,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal :

- Décide de baisser de 30 centimes d'euro du m³ consommé le montant de la surtaxe communale d'assainissement sur la consommation à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le montant de la surtaxe communale d'assainissement sera donc de 0.1000 Euro/m³ HT à compter du 1^{er} juillet 2021.

Le montant de l'abonnement part communale reste inchangé à 5,34 Euros HT par semestre.

ADHÉSION 2021 À L'ASSOCIATION DES MAIRES DE LA SOMME

Le conseil municipal décide d'adhérer à l'Association des Maires de la Somme pour l'année 2021, l'adhésion s'élevant à la somme de 276,67 €.

RÉHABILITATION DU STADE

Est présenté en séance, le projet de réhabilitation du stade de la commune de Sailly-Flibeaucourt consistant en :

- La création d'un terrain de foot à 8
- La création d'une plateforme et d'un stade multisports
- La création d'un skatepark
- La création d'un parcours sportif.

Le montant total du projet est estimé à 159 640,20 € HT.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré :

- Adopte le projet qui lui est présenté et valide le coût total prévisionnel.
- Autorise le Maire à solliciter les aides de la REGION HAUTS DE FRANCE, de la DETR (Etat), de l'Agence nationale du Sport (ANS) ainsi que du Département de la Somme.
- Autorise le Maire à signer tous documents relevant de ce projet.



Création d'un espace ludique et sportif intergénérationnel





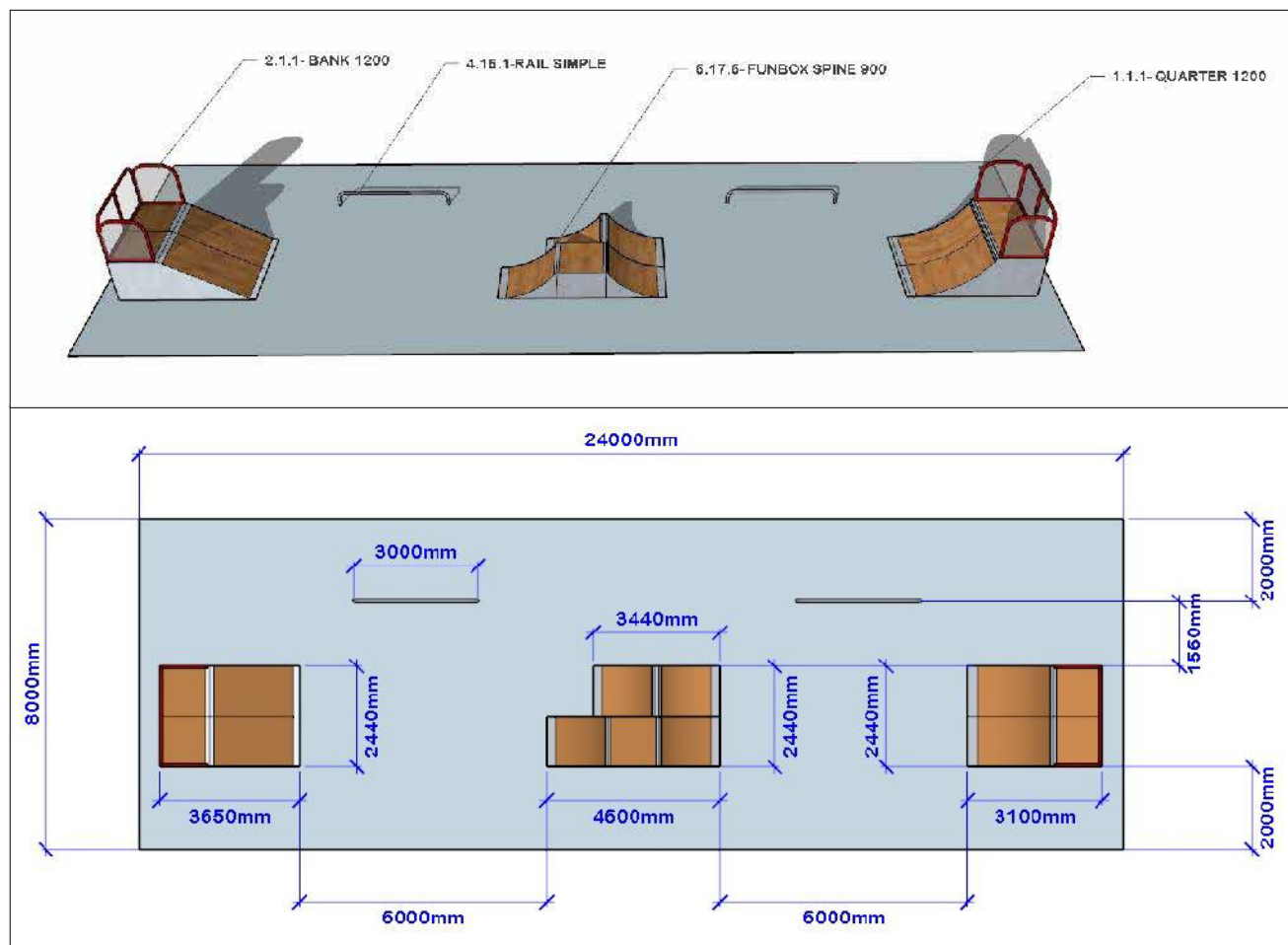
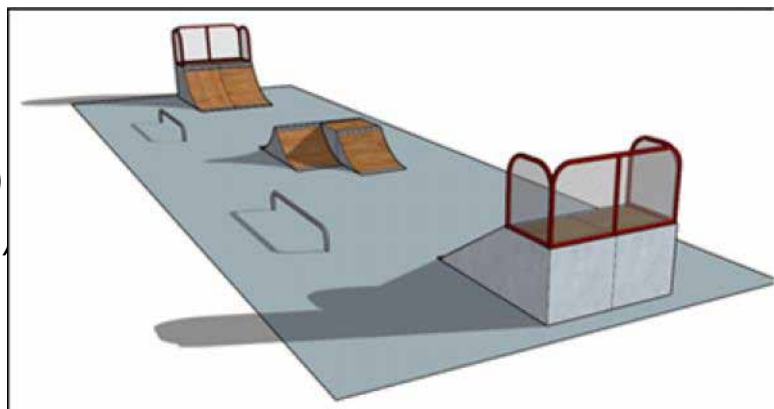
LOTE 2

2.1.1 – BANK 1200 (1,2x2,44x3,65 mts.)

4.16.1 –RAIL SIMPLE (0,4xØ0,06x3 mts.)

6.17.6 –FUNBOX SPINE (0,9x2,44x4,6 mts.)

1.1.1 –QUARTER 1200 (1,2x2,44x3,1 mts.)



Absents : Mrs **BRASSART, LARMINET, FACON**, excusés.

CRÉATION D'UN POSTE DE RÉDACTEUR PRINCIPAL 1^{ère} CLASSE À COMPTER DU 1^{er} JANVIER 2022

Conformément à l'article 34 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement.

Il appartient donc au Conseil Municipal de fixer l'effectif des emplois à temps complet et non complet nécessaires au fonctionnement des services.

La délibération portant création d'un emploi permanent doit préciser le grade correspondant à l'emploi créé et pour un emploi à temps non complet, la durée hebdomadaire de service afférente à l'emploi en fraction de temps complet.

En cas de recherche infructueuse de candidats statutaires, les collectivités peuvent recruter, en application de l'article 3-2 de la loi du 26 janvier 1984 précitée, un agent contractuel de droit public pour faire face à une vacance temporaire d'emploi dans l'attente du recrutement d'un fonctionnaire. Le contrat est alors conclu pour une durée déterminée d'un an. Il pourra être prolongé, dans la limite d'une durée totale de 2 ans lorsque la procédure de recrutement d'un fonctionnaire n'aura pu aboutir au terme de la première année.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, considérant que les besoins du service nécessitent la création d'un emploi permanent de Rédacteur Principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2022, décide :

- de créer au tableau des effectifs, un emploi permanent à temps complet de Rédacteur Principal 1^{ère} classe à compter du 1^{er} janvier 2022. Cet emploi pourrait être occupé par un agent contractuel recruté à durée déterminée pour une durée maximale d'un an en cas de recherche infructueuse des candidats statutaires au vu de l'application de l'article 3-2 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984.
- de modifier le tableau des emplois à compter de la date de recrutement de l'agent.

Monsieur le Maire est chargé de recruter l'agent affecté à ce poste et les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent seront inscrits au budget 2022 aux chapitres et articles prévus à cet effet.

CHANGEMENT DE LA CHAUDIÈRE À L'ANCIENNE POSTE

Deux devis ont été réceptionnés :

- Entreprise CAILLOIN : 8 326,09 € HT
- Entreprise UPB LELEU Anthony : 8 656,06 € HT

Le devis présenté par l'entreprise CAILLOIN, le moins disant, est retenu. Les travaux consisteront à la dépose de la chaudière fioul existante et à l'installation d'une chaudière gaz à condensation de marque SAUNIER DUVAL.

ORDINATEUR POUR LA BIBLIOTHEQUE

En remplacement de celui devenu obsolète, le conseil municipal décide l'achat d'un nouvel ordinateur auprès de la société SERVI-PLUS située à Drucat au prix de 877.45 € HT.

ADHÉSION À L'APPLICATION « PANNEAU POCKET »

Le conseil municipal souhaitant améliorer la communication des informations et festivités municipales auprès des administrés, après en avoir délibéré, décide d'adhérer pour un an à l'application « PANNEAU POCKET ». L'abonnement annuel est de 230 € TTC.

LA MAIRIE
VOUS INFORME ET VOUS ALERTE
GRÂCE À PANNEAUPOCKET

1 Téléchargez l'application **PanneauPocket**

2 Recherchez votre commune

3 Cliquez sur le ♥ à côté de son nom pour l'ajouter à vos favoris

100% GRATUIT | **100% ANONYME** | **0% PUBLICITÉ**

Disponible aussi sur votre ordinateur
app.panneaupocket.com

PANNEAUPOCKET
Informe et Alerta les habitants

Disponible gratuitement sur   

ÉGLISE

Monsieur le Maire fait part au conseil municipal des derniers constats effectués par Monsieur LEGENDRE Thibaut, architecte DPLG, sur la structure de l'église.

En ce qui concerne le chevet, les joints extérieurs qui avaient été fichés sont lézardés et témoignent de l'arrachement des massifs. A l'intérieur, les fichages sont également lézardés.

En ce qui concerne le clocher, le chemisage du contrefort Nord-Ouest est fracturé de façon spectaculaire et représente un réel péril au droit de l'accès à l'église. On note également que la maçonnerie d'appareil du clocher en raccord du contrefort s'est fortement dégradée et présente une déformation dans le plan horizontal et vertical. Les lézardes du contrefort Sud-ouest se sont accentuées depuis février 2018, moins qu'au nord-ouest, mais elles sont clairement plus franches.

En synthèse, l'architecte estime que les désordres qui affectent l'église sont dynamiques et représentent un péril pour le public.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, décide de prendre contact rapidement avec un architecte des bâtiments de France et des services de la Direction Régionale des affaires culturelles pour obtenir leur avis sur une éventuelle fermeture de l'église en attente des estimations financières de rénovation d'un maître d'œuvre compétent dans ce domaine.

CONCOURS DES MAISONS FLEURIES 2021

Le conseil municipal attribue comme l'an passé des bons d'achat de fleurs et arbustes aux 10 premiers lauréats, à savoir :

- 1^{er} prix : bon d'achat de 80 €
- 2^{ème} prix : bon d'achat de 70 €
- 3^{ème} prix : bon d'achat de 60 €
- Du 4^{ème} au 10^{ème} prix : 32 €

Concours des Maisons fleuries juillet 2021

Le conseil municipal attribue des bons d'achat de fleurs aux 10 premiers lauréats.

Classement	Nom	BON D'ACHAT
1er	M. et Mme HARRY	80€
2nd	Mme LIPPENS	70€
3ème	M. et Mme PIERRU	60€
4ème	M. VASSEUR Philippe	32€
5ème	M. LEPINE	32€
6ème	Mme NAVETTE	32€
6ème bis	M. TAVERNIER	32€
8ème	Mme DESMARET	32€
9ème	Mme DOMINIQUE	32€

Élections 2021

ÉLECTIONS DÉPARTEMENTALES DU CANTON ABBEVILLE NORD - NOUVION : LES 20 ET 27 JUIN

LISTE	Nombre de voix au 1 ^{er} Tour	Nombre de voix au 2 nd Tour	Elu
Liste « La Somme en commun » avec Angelo TONOLLI et Julie VAST (Union Gauche)	30,47%	50,42%	X
Liste « Unis pour la Somme » avec Carole BIZET et Stéphane DECAYEUX (Centre, droite et indépendants)	24,84%	49,58%	
Liste « Vos relais au département » avec Michel GAYET et Lydie NOEL (Droite Centre)	24,17%		
Liste du Rassemblement National avec Pascale BRIFFARD et Stevie CHOPIN	20,52%		

ÉLECTIONS RÉGIONALES DES HAUTS-DE-FRANCE : LES 20 ET 27 JUIN 2021

LISTE	Nombre de voix au 1 ^{er} Tour	Nombre de voix au 2 nd Tour	Elu
Liste « Face à l'inefficacité de l'Etat, une seule solution : une France fédérale ! » avec Audric ALEXANDRE (Nous Citoyens)	0,50%		
Liste « Faire entendre le camp des travailleurs » avec Eric PECQUEUR (Lutte ouvrière)	3,56%		
Liste « Hauts-de-France Unis ! » avec Laurent PIETRASZEWSKI (Majorité présidentielle)	9,13%		
Liste « Pour le climat, pour l'emploi » avec Karima DELLI (Union Gauche et des Ecologistes)	18,97%	21,98%	
Liste « Se battre pour vous ! » avec Xavier BERTRAND (Union de la droite)	41,42%	52,37%	X
Liste « Une région fière, forte et rassemblée » avec José EVRARD (Debout la France HDF)	2,04%		
Liste « Une région qui vous protège » avec Sébastien CHENU (Rassemblement National)	24,37%	25,64%	



Mme Julie DEMILLY et M. Angelo TONOLLI



M. Xavier BERTRAND

Les Hébergements

LES HÉBERGEMENTS

Gîte : La Maison d'Henri



La maison d'Henri dispose d'un jardin, d'un barbecue et d'une terrasse.

Vous séjournerez à 14 km du Crotoy.

Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi et d'un parking privé sur place.

Cette maison de vacances comprend 2 chambres, une cuisine équipée, d'un lave-vaisselle, d'un micro-ondes, une télévision à écran plat, un coin salon et une salle de bains pourvue d'une douche. Les animaux de compagnie sont admis sur demande.

Maximum : 4 personnes
Chambre 1 : 1 lit double
Chambre 2 : 2 lits simples
Surface :
76 m²

Booking / Airbnb
/ Pour les vacances

Votre hôte ou hôtesse : Adeline TRICOT

N° Tél. : 06.42.02.01.40

Adresse : 49, rue des écoles 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Gîte : Chez Eliette



Maison de vacances à 10 minutes de la Baie de Somme. Mitoyenne de notre maison.

Au rez de chaussée : les pièces de vie et la salle de bains. A l'étage : 3 chambres. Jardin ensoleillé et ombragé. Le Salon et l'espace Cuisine/Séjour communiquent. La salle de bains : grande douche à l'italienne et WC indépendants. Au 1er étage : 3 chambres. Nous mettons également à votre dispo le linge de lit et de bains pour voyager léger & nous gérons le ménage à la fin du séjour. Les animaux de compagnie ne sont pas admis. Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi.

Maximum : 6 personnes
Chambre 1 : 1 lit double
Chambre 2 : 1 lit double
Chambre 3 : 1 lit superposé

Airbnb / Facebook

Votre hôte ou hôtesse : Géraldine NORMAND

N° Tél. : 06.83.47.17.05

Adresse : 5, place René Stremler 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : geraldinenorm@gmail.com

Studio 42



A deux pas de la Baie de Somme, studio pour deux personnes, à côté de la maison des propriétaires comprenant : un séjour (convertible rapido avec une très bonne literie), cuisine aménagée et équipée. Salle d'eau et WC indépendants. Terrasse avec salon de jardin, jardin avec transats. Parking dans la propriété. Pour votre confort : option linge de toilette, draps et option ménage obligatoire. Les animaux de compagnie ne sont pas admis. Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi.

Maximum : 2 personnes
Surface : 25 m²

Booking / Somme-tourisme
/ séjourner-en-picardie

Votre hôte ou hôtesse : Marie-Claude et Marc DUBREUIL

N° Tél. : 03.22.23.05.71

Adresse : 42, rue Léopold Louchard 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : dubreuilmarieclaude@gmail.com

Les Hébergements

Chambres d'hôtes : Les Charmilles



À environ 10 km de la Baie de Somme.
Dans un ancien cloître, 5 chambres d'hôtes avec sanitaires privatifs autour d'un patio.
Salle "petit déjeuner", commune, avec coin cuisine à disposition de nos hôtes.
12 ha de propriété, 100% nature avec une partie boisée
Les animaux de compagnie sont admis. Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi.

Maximum : 15 personnes
5 chambres :
une de 4 pers,
deux de 3 pers,
deux de 2 personnes.

Chambres-hotes.fr
[/ gites-de-france.com](http://gites-de-france.com)

Votre hôte ou hôtesse : Mélanie HAUTOBOUT

N° Tél. : 06.25.52.54.61

Adresse : 11, rue de Port le Grand 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : ajhautbout@wanadoo.fr

Gîtes : Château des Lys



C'est un charmant château de 1850 dans un magnifique parc de 6 hectares avec un feu de camp, des trampolines et étang avec canards, situé aux abords de l'estuaire de la Somme. Grande salle de réception pour groupes de 12-30 personnes.
Possibilité d'accueillir jusqu'à 25 personnes. Calme et spacieux, idéal pour des réunions familiale, séjour entre amis, séminaires et stages.
Les animaux de compagnie ne sont pas admis.
Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi.

Maximum : 25 personnes
3 gîtes de 6 à 8 couchages.
1 gîte de 2 à 4 couchages.

Chateaudeslys.com /
chambresdhotels.org
[/ grandsgites.com](http://grandsgites.com)

Votre hôte ou hôtesse : Marc JOUFFRAULT

N° Tél. : 06.84.64.51.40

Adresse : 13, rue de Port le Grand 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : chateaudeslys80@gmail.com

Gîtes et chambres d'hôtes : La cour d'Hortense



Les amoureux de patrimoine et de vieilles pierres ne pourront qu'apprécier ce lieu puisqu'il est installé dans les anciennes écuries du Château de Sailly.
Parc de 5000 m². Séjour de détente et de bien-être.
5 chambres d'hôtes dont baignoire balnéo privative, un studio, un hébergement insolite dans une caravane des années 70 et un espace bien être avec sauna, balnéo, hammam dans un petit nid romantique et bucolique...
Situation géographique idéale : Baie de Somme, Côte d'Opale, Baie d'Authie, falaises, Forêt de Crécy, Abbayes de Valloires et de Saint Riquier...
Les animaux de compagnie sont admis dans le gîte.
Vous bénéficierez gratuitement d'une connexion Wi-Fi.

Maximum : 14 personnes
5 chambres.

Chateaudeslys.com /
chambresdhotels.org /
grandsgites.com

Votre hôte ou hôtesse : Sandra et Valentine NOEUVEGLISE

N° Tél. : 03.22.25.04.11

Adresse : 21, rue de la mairie 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : cdh.baiedesomme@gmail.com

APA 80*

Adresse : 1, rue Léopold Louchart 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Cabinet d'Orthophonie

Prévenir, évaluer et traiter les difficultés ou troubles (du langage oral et écrit), des fonctions oro-myo-faciales et autres activités cognitives (parole, cognition, mathématique...)

Lundi	08 h – 19h
Mardi	08 h – 19h
Mercredi	08 h – 19h
Jeudi	08 h – 19h
Vendredi	08 h – 19h
Samedi	FERME
Dimanche	FERME

Le professionnel : Mme ROUSSEL Sandra

N° Tél. : 09.61.62.77.35

Adresse : 38, bis rue Saint Honoé 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : orthophoniste.sandra@gmail.com

Cabinet Masso-kinésithérapie

La pratique de la masso-kinésithérapie comporte la promotion de la santé, la prévention, le diagnostic kinésathérapique et le traitement :
- des troubles du mouvement ou de la motricité de la personne – des déficiences ou altérations des capacités fonctionnelles.

Lundi	08 h – 19h	13 h 30 -19 h 30
Mardi	08 h – 19h	13 h 30 -19 h 30
Mercredi	08 h – 19h	13 h 30 -19 h 30
Jeudi	08 h – 19h	FERME
Vendredi	08 h – 19h	13 h 30 -19 h 30
Samedi	FERME	
Dimanche	FERME	

Le professionnel : Mme COMPERE Isabelle

N° Tél. : 03.22.23.23.79

Adresse : 52, bis rue des Ecoles 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Créa'Style

Salon de coiffure Mixte

Lundi	FERME	
Mardi	09 h – 12h	14h -18h
Mercredi	FERME	
Jeudi	09 h – 12h	14h -18h
Vendredi	09 h – 12h	14h -18h
Samedi	09 h – 12h	14h -17h
Dimanche	FERME	

La gérante : Mme ROUSSEL Audrey

N° Tél. : 03.22.23.32.97

Adresse : 38, 1 bis rue Saint Honoré 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Compte Facebook : salon créa'style

Demoiselle Eliette



Créations artisanales en tissu et papier japonais pour petits et grands : des bouillottes sèches bio, des lingettes démaquillantes, des accessoires pour bébé, des coussins personnalisés, chouchous, sacs et plein d'autres petits Trésors. Mes créations : du fait main, du local, du responsable, des pièces uniques, des surprises et des sourires. Chez Demoiselle Eliette on peut aussi participer à des ateliers créatifs, que l'on soit petit ou grand (couture et origami). Boutique en ligne : www.demoiselleeliette.com. Atelier ouvert sur demande.

La gérante : Mme NORMAND Géraldine

N° Tél. : 03.22.23.32.97

Adresse : 5, place René Stremier 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : geraldinenorm@gmail.com

Compte Facebook : @demoiselleeliette

Hugo Peinture



Peinture intérieur et extérieur.
Revêtement de sol. Parquet flottant.
Papier peint et toile de verre.

Lundi	08 h – 18h
Mardi	08 h – 18h
Mercredi	08 h – 18h
Jeudi	08 h – 18h
Vendredi	08 h – 18h
Samedi	FERME
Dimanche	FERME

Le gérant : M. Hugo BOULANGER

N° Tél. : 06.78.92.20.74

Adresse : 26, rue des écoles 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : hugopeinture@yahoo.com

Infirmière/Béatrice HOIN*

Adresse : 27, rue des écoles 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Le Gacymaro



Bar. Française des jeux. Tabac. Presse. Epicerie. Dépôt de gaz. Paiement de proximité : carte grise et pour régler vos amendes. Ouvert les jours fériés.

Lundi	08 h – 21h30
Mardi	FERME
Mercredi	08 h – 21h30
Jeudi	08 h – 21h30
Vendredi	08 h – 21h30
Samedi	08 h – 21h30
Dimanche	08 h – 21h30

La gérante : Mme Sophie HEMBERT

N° Tél. : 06.86.92.89.28

Adresse : 2, rue Léopold Louchart 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : siakim@hotmail.fr

Compte Facebook : LeGacymaro Sailly Flibeaucourt

Pharmacie Moullart



Lundi	09 h – 12h15	14 h – 19h15
Mardi	09 h – 12h15	14 h – 19h15
Mercredi	09 h – 12h15	14 h – 19h15
Jeudi	09 h – 12h15	14 h – 19h15
Vendredi	09 h – 12h15	14 h – 19h15
Samedi	09 h – 12h15	FERME
Dimanche	FERME	

La gérante : M. Frédéric MOULLART

N° Tél. : 03.22.23.27.27

Adresse : 9, rue du Titre 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : pharmacie.moullart@orange.fr

Plomberie Chauffagiste/Mr LELEU Anthony*

Adresse : 90 rue des écoles 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Sagesse Beauté



Esthéticienne à domicile, mêmes soins qu'en institut : soins du visage et du corps, modelage, épilation, vernis semi-permanent, beauté des mains et des pieds, maquillage.

Lundi	FERME
Mardi	09 h – 19h
Mercredi	09 h – 19h
Jeudi	09 h – 19h
Vendredi	09 h – 19h
Samedi	09 h – 19h
Dimanche	FERME

La gérante : Mme Alexandra BOUTON

N° Tél. : 06.72.04.99.83

Adresse : 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Site web : www.sagesse-beaute-esheticienne.com

Compte Facebook : Sagesse Beauté Esthéticienne à domicile Alexandra

SARL Big food's

Restauration rapide, vente sur place ou à emporter (Tacos, pizzas, burgers et paninis). Terrasse de 20 couverts l'été. Voici les horaires en hiver (de septembre à mars). Les horaires d'été (d'avril à août) : 12 h – 14 h et de 19 h à 22 h et fermeture seulement le mardi.

Lundi	FERME	
Mardi	FERME	
Mercredi	12 h – 14 h	18 h30 - 21 h
Jeudi	12 h – 14 h	18 h30 - 21 h
Vendredi	12 h – 14 h	18 h30 - 21 h
Samedi	12 h – 14 h	18 h30 - 21 h
Dimanche	12 h – 14 h	18 h30 - 21 h

La gérante : Mme BOQUET Charlotte et M. DEWEVRE Benoit

N° Tél. : 06.09.05.79.53

Adresse : 13, rue de la mairie 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Adresse mail : bigfoods80970@gmail.com

Compte Facebook : bigfood's

SARL Idé'All Agencements

Menuisier-Ebéniste.	Lundi	08 h30 – 12h30	14 h - 18 h
	Mardi	08 h30 – 12h30	14 h - 18 h
	Mercredi	08 h30 – 12h30	14 h - 18 h
	Jeudi	08 h30 – 12h30	14 h - 18 h
	Vendredi	08 h30 – 12h30	14 h - 18 h
	Samedi	FERME	
	Dimanche	FERME	
Le professionnel : M. PITAULT Florian		N° Tél. : 03.22.23.23.79	
Adresse : 6, rue Saint Honoré 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT			
Compte Facebook : SARL Idé'all Agencements			
Adresse mail : contact@ide-all.fr			


SARL TRICOT B.

Commerce de Bestiaux (gros bovins veaux). Achat en ferme et revente aux abattoirs. Ouverture du lundi au samedi, pas d'horaires précis.	
La gérante : Mme TRICOT Adeline	N° Tél. : 06.86.41.69.22
Adresse : 29 rue Léopold Louchart et route de port le grand 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT	
Adresse mail : tricotben@yahoo.fr	

SAS Boulangerie Roussel

Boulangerie, pâtisserie, épicerie, produits frais-salés, journaux.	Lundi	FERME	
	Mardi	06h – 13h30	16 h -19 h
	Mercredi	06h – 13h30	16 h -19 h
	Jeudi	06h – 13h30	16 h -19 h
	Vendredi	06h – 13h30	16 h -19 h
	Samedi	06h – 13h30	16 h -19 h
	Dimanche	06h – 13h	FERME
Les gérants : M. Roussel Fabien et Mme SYLVAIN Gladine		N° Tél. : 06.66.89.86.08 / 03.22.28.31.71	
Adresse : 3, rue du titre 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT			
Adresse mail : gladinesylvain@gmail.com			

SAS Garage DELCOURT

 <p>automobiles-entretiens-pare brise -électricité-climatisation vente accessoires moto cross et quad 03 22 25 18 13</p>	Réparations toutes marques, entretien des deux roues, vente véhicules neufs et occasions.		
	Lundi	FERME	
	Mardi	08h – 12h00	13 h 30 -18 h
	Mercredi	08h – 12h00	13 h 30 -18 h
	Jeudi	08h – 12h00	13 h 30 -18 h
	Vendredi	08h – 12h00	13 h 30 -18 h
	Samedi	08h – 12h00	FERME
Dimanche	FERME		
Les gérants : Mme Carole DRUMÉZ et M. Laurent DELCOURT		N° Tél. : 03.22.25.18.13	
Adresse : 13 bis,rue de la mairie 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT			

Sol Résine*

Adresse : rue Léopold Louchart 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT

Votre chien et vous

Toilettage Canin Félin.	Lundi	FERME	
	Mardi	09 h – 12 h	13 h -19 h
	Mercredi	09 h – 12 h	13 h -19 h
	Jeudi	09 h – 12 h	13 h -19 h
	Vendredi	09 h – 12 h	13 h -19 h
	Samedi	09 h – 12 h	FERME
	Dimanche	FERME	
La gérante : Mme Duhaupas Carole		N° Tél. : 06.09.05.79.53	
Adresse : 18, bis rue de Port le grand 80970 SAILLY-FLIBEAUCOURT			
Adresse mail : mickael.duhaupas@wanadoo.fr			

■ SAILLY-FLIBEAUCOURT

Un âne aux pouvoirs magiques dans les rues

Invitée par la Société d'émulation à l'occasion de la distribution des œufs de Pâques, la Compagnie Macadâne, et son âne Séraphin, ont embarqué le village dans son univers joyeux, loufoque et poétique, toujours résolument généreux et optimiste.

Moment magique

Tout au long de la journée du lundi de Pâques, les membres de la compagnie Macadâne, et leur cariole à boniments, ont sillonné les rues du village sur fond de musique tzigane en compagnie de leur âne, mais pas n'importe lequel. Il s'agissait d'un âne aux pouvoirs magiques. Il pond des œufs qui ont la particularité d'exaucer les vœux des enfants. Inutile de préciser que petits et grands ont profité de cette venue pour venir écouter les petites histoires qu'ont racontées par les deux comédiens à chacun, tout en les régaland d'une centaine d'œufs de Pâques offerts par la municipalité.

Les habitants ont pu, l'espace de quelques instants, échapper à la morosité ambiante liée à la Covid-19. Et ça, c'est magique !



Petits et grands ont apprécié la présence de la Compagnie Macadâne.

SAILLY- FLIBEAUCOURT

Un stage en attendant la saison prochaine



Les jeunes footballeurs de l'entente Sailly-Flibeaucourt / Le Titre ont eu la chance de participer à un stage durant la deuxième semaine des vacances scolaires. Après des mois de disette, grâce à la disponibilité et au travail des éducateurs (Dylan, Tom, Florentin et Florian), et sous l'impulsion du président Laurent Ghys, les jeunes pousses du club, des U7 aux

U11, impatients, ont pu respirer le grand air et rechauffer les crampons.

Avec, au menu, un programme ludique mais chargé durant cinq jours (épreuves de vitesse, coordination technique, frappe de balle, cécifoot, foot golf, tournoi...). L'occasion également de sensibiliser les jeunes à tous ceux qui font le foot en dehors du carré vert. Un politique, le maire Pierre Delcourt, l'arbitre du club Bruno Boucart ou encore le président du District Pascal Tranquille sont ainsi intervenus pour expliquer leur rôle et leur histoire.

■ SAILLY-FLIBEAUCOURT

Franc succès pour le loto de l'association Chats sans toit

La troisième édition du loto de l'association Chats sans toit a eu lieu samedi 3 juillet à la salle Fourcy de Sailly-Flibeaucourt. La crise sanitaire avait forcé l'annulation de la dernière édition au printemps 2020. La présidente, Isabelle Compère, remercie d'ailleurs Paul Nester, maire de la commune, d'avoir permis que cet événement voit le jour dans le respect des gestes barrières.

Rappelons que ce sont ces manifestations qui permettent à l'association d'équilibrer leur compte, servant essentiellement à couvrir les frais vétérinaires.

Ce sont aujourd'hui plus de 200 chats identifiés au nom

de l'association. « Nous ne faisons pas adopter que des chatons » tient à rappeler Isabelle Compère, « la plupart des chats atteignent l'âge adulte à 9 mois et ne sont plus aussi attractifs mais ont également besoin d'un foyer. »

Les gagnants Laurent Porquet, Adeline Andrieux et Angélique Cadot auront au moins une petite pensée pour eux car ils pourront respectivement se réjouir d'utiliser leur Karcher, leur aspirateur Dyson et même leur overboard. Les bénévoles seront ravis de vous accueillir lors de la prochaine édition, dimanche 10 octobre.



Concentration optimale pour les amoureux du loto.

SAILLY-FLIBEAUCOURT

4^e antenne pour le Secours populaire

Aurélien Dovergne, secrétaire général du Secours populaire d'Abbeville, est satisfait. « *L'objectif est de vraiment mailler le territoire plutôt sur la partie ouest du département.* »

AIDE ALIMENTAIRE, VESTIMENTAIRE, VOIRE FINANCIÈRE

Après les antennes de Pont-Rémy, d'Hallencourt et de Flixecourt, c'est à Sailly-Flibeaucourt qu'ouvrira dès ce mercredi 3 novembre



Les bénévoles en action.

cette nouvelle antenne.

Une équipe de trois à quatre personnes accueillera, le public, tous les mercredis, de 15 à 17 heures, dans la salle des associations.

Les horaires d'ouverture pourront évidemment évoluer.

Les personnes dans le besoin pourront y trouver une aide alimentaire (un colis mensuel, des paniers solidaires), vestimentaire, voire financière (après intervention d'une assistante sociale). ■

SAILLY-FLIBEAUCOURT

Des ateliers pour la fin d'année

La société d'émulation de Sailly-Flibeaucourt a ouvert, ce mercredi 8 décembre, à la salle Lécuyer, des ateliers manuels sur le thème



de l'émotion. Une vingtaine d'enfants, de 4 à 12 ans, accompagnés ou non de leurs parents, ont pu,

le temps d'un après-midi, confectionner des masques, utiliser de la pâte à modeler... afin de « travailler » sur les différentes émotions. En parallèle et en partenariat, la bibliothèque, située juste à côté, a ouvert ses portes aux mêmes horaires. Les bénévoles avaient sélectionné, par tranche d'âges (jusque 8 ans, puis jusque 12 ans et enfin adultes), plusieurs livres pour prolonger la réflexion sur le même thème.

■ SAILLY-FLIBEAUCOURT

Des cadeaux pour tous les petits « footeux »



L'échange de cadeaux a permis aux jeunes footballeurs de se retrouver, avec bonheur et autour des cadeaux, en attendant les tournois en salle.

Après la décision d'annulation des différents tournois de tarots et de poker qu'avait organisés l'Entente Sailly-Flibeaucourt / Le Titre par prudence vis-à-vis de la situation sanitaire, il était important pour l'association de préserver le Noël des plus jeunes joueurs de football.

En effet, les restrictions liées à la pandémie n'ont pas permis le maintien de nombreux événements. Mais c'était sans compter sur l'envie des membres du Conseil d'Administration de l'association de partager l'esprit de Noël.

La joie des cadeaux

« Nous avons déjà dû annuler cet événement l'année dernière. Le choix a été de faire quelque chose de restreint, dans le respect des règles sanitaires, mais de permettre, malgré tout, aux enfants des équipes U7 et U9 de s'échanger des cadeaux », déclare Laurent Ghys, président de l'Entente Sailly-Flibeaucourt / Le Titre.

Le principe est simple : chaque enfant offre un cadeau à un autre enfant tiré au sort. Chacun repart avec son présent,

un père Noël en chocolat offert par le club et en récompense, le sourire derrière le masque.

Des tournois en perspective

Ce moment festif ouvre la trêve hivernale mais les enfants ne seront pas sans revoir très rapidement leurs encadrants puisque de nombreux tournois en salle sont organisés durant cette période afin de garder les acquis et de continuer à vivre l'esprit d'équipe.

■ SAILLY-FLIBEAUCOURT

Le Gacymaro paré pour les fêtes de Noël



Paysages enneigés aux couleurs festives décorant le Gacymaro.

Cette année encore, le Gacymaro a revêtu ses habits de lumière, afin d'offrir aux habitants de Sailly-Flibeaucourt et des environs, de jolies illuminations et décorations pour Noël.

« Nous mettons un point d'honneur à animer le village dans toutes les occasions. Notre objectif pour Noël est

de nous associer à la commune afin de proposer un spectacle illuminé en cette belle période et ce, depuis dix ans », déclare Sophie Hembert, gérante du Gacymaro depuis 2010.

Une décoration festive

Coupe du monde, 14 juillet, Saint-Valentin, Halloween, Noël...

Tout est prête à rassembler

et à proposer un événement festif et le décor qui va avec. C'est ainsi que ce commerce est mis en valeur à l'extérieur par de nombreuses illuminations.

Mais également à l'intérieur, avec une mise en scène d'une dizaine de mètres aux couleurs festives de paysages enneigés, de sapins remplis de guirlandes et de demeures illuminées.



SAILLY-FLIBEAUCOURT

Le Secours Populaire en mode Père Noël

L'antenne Saillysoises du Secours Populaire d'Abbeville a ouvert ses portes, le 3 novembre. Mercredi, certains des bénéficiaires ont pu, en plus de leurs paniers, profiter

de la présence du Père Noël et de ses cadeaux. Ce mercredi, ce sont Louise, 8 ans et Maëline 10 ans qui ont reçu leurs cadeaux de la part du Père Noël. Depuis l'ouverture, ce sont une vingtaine de familles qui bénéficient de l'aide du Secours Populaire. Ils sont accueillis par trois bénévoles tous les mercredi après-midi : Corentin Granger, bénévole permanent, assisté de Florence Dupont et Manon Gosselin.



SOUPE AUX PORIONS DE GRAND-MÈRE

En langue picarde, le « porion » c'est le poireau qui a pris ses racines dans le latin porrimet qui pourrait avoir donné le surnom du contre-maître dans le bassin minier. En effet, celui-ci, sévère et austère, restait toujours à la même place, immobile, à « faire le poireau »...

┌ INGRÉDIENTS - 4 PERSONNES ┐

5 gros poireaux, 4 belles pommes de terre, 1 cube de bouillon de volaille, 50 cl de lait, un morceau de beurre, sel et poivre.

┌ RECETTE ┐

- *Laver et parer les poireaux en laissant un peu de vert tendre puis les couper en tronçons.*
- *Peler, laver et couper les pommes de terre en morceaux.*
- *Dans une cocotte ou le fait-tout, faites-y suer les poireaux avec un morceau de beurre. Ajouter les pommes de terres, un litre d'eau et le cube de bouillon de volaille.*
- *Porter à ébullition et faire cuire à petits bouillons pendant 30 minutes.*
- *Ajouter le lait froid, saler, poivrer et laisser remonter le bouillonnement et servir avec une tartine grillée de pain de campagne.*

BON APPÉTIT!

LE BIGALAN OU LE BISTEU

┌ INGRÉDIENTS ┐

1,2 kg de pommes de terre à chair farineuse, 2 oignons jaunes, 500g de poitrine de porc demi-sel, 30 cl de crème fraîche épaisse, 600 gr de pâte feuilletée, sel et poivre.

┌ RECETTE ┐

- *Préchauffer le four à 160° C (th.5).*
- *Laver, éplucher et tailler les pommes de terre en rondelles épaisses. Eplucher et ciseler les oignons. Découper la poitrine de porc en tranches et faire des dés.*
- *Dans un grand plat, mélanger les pommes de terre, les oignons, les dés de lard et la crème fraîche. Saler très légèrement et ajouter un soupçon de poivre.*
- *Étaler une noix de beurre sur toute la surface d'un plat à tarte. Dérouler la pâte sur le moule. Chasser l'air du milieu avec le plat de la main. Relever légèrement les bords de la pâte pour faire adhérer celle-ci contre le moule. Recouvrir la pâte du mélange des ingrédients, couvrir avec la deuxième pâte et creuser une cheminée au milieu.*
- *Mettre au four à 160°C pendant 45 minutes, puis recouvrir d'un papier d'aluminium et continuer la cuisson à 200° C (th.7) pendant 45 minutes environ.*
- *Servir le Bigalan très chaud avec une salade de mâche et/ou d'endives.*



Variante : vous pouvez remplacer la poitrine de porc par des dès de fromage fondant.

BON APPÉTIT!



LES MACARONS D'AMIENS

*Le Macaron fut introduit en France d'Italie par Catherine de Médicis.
Il devient une spécialité de la ville d'Amiens dès le 16ème siècle.*

┌ INGRÉDIENTS - 4 PERSONNES ┐

250g de poudre d'amandes, 250g de sucre semoule, 2 blancs d'œufs, 150 g de miel, arôme vanille et du sel.

┌ PRÉPARATION LA VEILLE ┐

- Dans le bol d'un batteur électrique, mettre la poudre d'amandes, le sucre semoule, deux blancs d'œufs, une pincée de sel, le miel et l'arôme de vanille.
- Mélanger et laisser reposer. Mélanger de nouveau jusqu'à l'obtention d'une pâte bien ferme.
- Rouler la pâte pour faire des boudins plus ou moins épais (2 à 3 cm de diamètre).
- Envelopper les boudins dans du papier sulfurisé et laisser reposer au réfrigérateur toute la nuit.

┌ PRÉPARATION LE JOUR MÊME ┐

- Préchauffer le four à 170 °C (th. 5-6).
- Recouvrir la plaque du four de papier sulfurisé. Sortir les rouleaux de pâte du réfrigérateur, les couper en tronçons de l'épaisseur d'un doigt et les disposer sur la plaque en les espaçant suffisamment.
- Mettre la plaque au four à hauteur basse et laisser cuire une quinzaine de minutes en veillant à ce qu'ils ne colorent pas. Les macarons doivent être juste dorés pour rester moelleux.
- Sortir la plaque du four, mettre un peu d'eau froide entre la tôle et le papier et les laisser refroidir complètement avant de les détacher à l'aide d'une spatule.
Vous pourrez les garder plusieurs jours au réfrigérateur.

BON APPÉTIT!